



Concours de nouvelles 2019

- 11^e Prix Thierry Jonquet -

Règlement et modalités de participation

Règlement

Article 1 :

L'association Toulouse Polars du Sud organise un concours de nouvelles « polar »* appelé Prix Thierry Jonquet, ouvert aux candidats francophones, sans distinction de nationalité ou de lieu de résidence. Le thème imposé en 2019 est :

« LE LOUP DANS LA BERGERIE »

Article 2 :

Peuvent concourir toutes les nouvelles inédites et libres de droits, écrites en français, répondant aux critères précisés dans les "Modalités de participation" données ci-dessous.

Un même concurrent peut présenter plusieurs textes à condition de faire des envois séparés et de régler pour chaque texte les frais de participation.

Les lauréats des deux dernières éditions (2017 et 2018) ne peuvent pas concourir.

Article 3 :

Le comité de lecture sera constitué de professionnels du livre (écrivains, bibliothécaires, libraires) et de membres de l'association.

Les membres de ce jury et leur famille, les membres du conseil d'administration de l'association, ne sont pas autorisés à concourir.

Article 4 :

Le concours est ouvert le 15 mars 2019 et sera clôturé **le 25 mai 2019 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5 :

Les candidats peuvent consulter, pour toutes informations complémentaires, le blog Actualité de Toulouse Polars du Sud. Les délibérations du jury auront lieu durant l'été 2019. Les lauréats seront informés par courriel fin septembre 2019. La remise des prix aura lieu au cours du Festival Toulouse Polars du Sud (11, 12, 13 octobre 2019).

() La nouvelle doit appartenir au sens large au genre polar, noir et aux littératures criminelles, qu'il y ait ou non enquête résolue sur le « crime » vu comme tout délit majeur. Le polar historique ou SF est admis.*



Concours de nouvelles 2019

- 11^e Prix Thierry Jonquet -

Règlement et modalités de participation

Article 6 :

Le prix Thierry Jonquet récompense trois nouvelles : 1^{er} prix 300€, 2^e prix 200€, 3^e prix 100€. Il est remis à l'occasion du Festival Toulouse Polars du Sud 2019.

Un concurrent qui aura envoyé plusieurs nouvelles ne peut être primé qu'une fois.

Tous les concurrents sont cordialement invités à assister à cette remise de prix. Les lauréats ne recevront ni frais de déplacement ni frais d'hébergement, mais seront invités à partager le déjeuner organisé pour les organisateurs et auteurs du Festival.

Les textes primés seront publiés sur le site ou le blog Actualités de l'association.

Article 7 :

La sélection des finalistes et le choix des lauréats s'effectuant sous anonymat et dans la plus grande impartialité, le jury ne justifiera aucune de ses décisions. (L'anonymat est garanti par la stricte séparation entre le secrétariat gérant les réceptions et le jury).

Article 8 :

Dans l'éventualité où les nouvelles primées feraient l'objet d'une publication avec l'autorisation de leurs auteurs (journal local, flyer, brochure du festival, reproduction totale ou partielle...) il ne serait pas versé d'autres droits à leurs auteurs.

Ceux-ci conservent par ailleurs toute propriété de leur œuvre et restent libres de l'utiliser à tout moment comme bon leur semble.

Article 9 :

L'association se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles à tout moment sans explication et de ne pas décerner de prix si les textes reçus étaient de qualité insuffisante. Les chèques d'inscription seraient alors renvoyés aux participants. Les textes ne seront renvoyés en aucun cas, mais détruits à la fin du concours.

.../...



Concours de nouvelles 2019

- 11^e Prix Thierry Jonquet -

Règlement et modalités de participation

Modalités de participation **

1 – Présentation des textes :

- ✓ Les textes devront être écrits en français, dactylographiés en noir, imprimés en recto seul sur feuillets A4 (21 x 29,7cm)
- ✓ Pour assurer une bonne lecture, il est conseillé de formater le texte comme suit : interligne 1½ ; police Times New Roman corps 12 ; marges de 3,5 ; pages numérotées.
- ✓ **Le texte devra comprendre moins de 12 000 caractères (espaces et signes compris).**
- ✓ Le texte de la nouvelle ne devra comporter aucune signature ou marque distinctive.
- ✓ La nouvelle doit avoir un **titre** (ce titre sera différent du thème de l'année, il est un élément du codage qui garantit l'anonymat).
- ✓ Les nouvelles ne respectant pas les clauses du règlement ou les modalités de présentation seront éliminées d'emblée. Les frais de participation ne seront pas remboursés.

2 – Envoi des textes :

Les concurrents enverront leur texte par la Poste et confirmeront par courriel cet envoi.

A) **Envoi postal avant le 25 mai 2019** à minuit, cachet de poste faisant foi, à l'adresse :

CONCOURS DE NOUVELLES - PRIX THIERRY JONQUET
TOULOUSE POLARS DU SUD
3 rue Georges Vivent - BP 73657
31036 TOULOUSE Cedex 1

L'envoi comprendra :

- ✓ **Six exemplaires** de la nouvelle, anonymes, sans marques distinctives.
- ✓ Un chèque de participation aux frais de 5€ à l'ordre de *l'Association Toulouse Polars du Sud*.
- ✓ La fiche de participation (modèle ci-dessous) remplie et signée. (Si nécessaire l'Autorisation parentale pour les mineurs ; si nécessaire l'Attestation sur l'honneur de résidence)

B) **Confirmation par courriel avant le 25 mai 2019 minuit.**

En plus de son envoi postal, le candidat doit envoyer un courriel à l'adresse mail:

concours.nouvelles.TPS@Laposte.net

- ✓ **En objet** : Indiquer le titre de la nouvelle, le nom et le prénom de l'auteur (L'utilisation de pseudonymes ou noms de plume n'est pas autorisée)
- ✓ **En pièce jointe** : Joindre le fichier du texte de la nouvelle.
- ✓ **Dans le corps du courriel** : Indiquer le nom, le prénom et le numéro de téléphone portable de l'auteur. Préciser s'il est mineur et/ou s'il réside hors de France.

(**) Toute information supplémentaire sera demandée par courriel à l'adresse : concours.nouvelles.TPS@Laposte.net (à l'exclusion de toute autre adresse e-mail de l'association Toulouse Polars du Sud ou des commentaires du site)
